



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE

## règlement EU 305/2011

### n°1121752018

Les performances du produit Poêles à granulés CAROLE 7 OPTIMA BLANC, de type PG 73, sont conformes aux performances déclarées ci dessous.

L'évaluation et la vérification des performances est réalisée selon le système 3

Les performances ont été vérifiées par le laboratoire notifié : RHEIN-RUHR-FEUERSTÄTTENPRÜFSTELLE NB 1625

Selon le rapport d'essai de type: 85 18 4829-1

**Usage prévu: appareil de chauffage domestique.**

**Normes harmonisées**

EN 14785:2006

**Caractéristiques essentielles**

**Performance**

Tenue au feu	A1
Distances minimales aux matériaux combustibles: Arrière/cotés/avant	280/150/2000 mm
Risque de chute de combustible	Conforme
Emissions de CO 13% O <sub>2</sub> à puissance nominale	0.013 %
Emissions de CO 13% O <sub>2</sub> à allure réduite	0.018 %
Températures surface	Conforme
Sécurité électrique	Conforme
Facilité de nettoyage	Conforme
Dégagement de substances dangereuses	Conforme
Pression de service maximale	NPD
Température moyenne des fumées à allure nominale	205 °C
Température moyenne des fumées à allure réduite	103 °C
Résistance mécanique	Conforme
Puissance thermique nominale	7.5 KW
Puissance thermique à allure réduite	3.5 KW
Rendement énergétique à allure nominale	89 %
Rendement énergétique à allure réduite	91 %

**Autres performances déclarées**

Débit massique des fumées	5.4 g/s
Tirage requis à la buse	0 Pa
Taux de CO <sub>2</sub> dans les fumées	10.7 %
Emissions de particules PM à 13% O <sub>2</sub>	24 mg/Nm <sup>3</sup>
Indice fiscal / Classement Flamme verte	0.1 / 7*
Etanchéité sous 10 Pa / 50 Pa	NPD / 1.3 m <sup>3</sup> /h
Puissance électrique des auxiliaires	180 W



**Obernai le 12/06/2018**

Le produit Poêles à granulés : CAROLE 7 OPTIMA BLANC a également été conçu, fabriqué et testé selon les normes ci dessous :

EN 62233:2008

EN 61000-3-2:2006+A1:2009+A2:2009

EN 61000-3-3:2008

EN 55014-1:2006+A1:2009+A2:2011

EN 55014-2:1997+A1:2001+A2:2008

EN 60335-2-102:2006+A1:2010

EN 60335-1:2012

conformément aux dispositions des Directives :

Directive Basse Tension (LVD) 2006/95/EC

Directive Compatibilité Electro-Magnétique (EMC) 2004/108/EC

Directive RoHS 2011/65/EU

Directive DEEE 2012/19/EU

Directive piles et accumulateurs 2013/56/UE

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité de SUPRA SA  
Signé pour le fabricant et en son nom par : MORGANDO ALBERTO Directeur Général

Ce document est disponible sur le site Internet [www.supra.fr](http://www.supra.fr)

